



St Bonnet Larivière

2010-n°1

Flash infos

L'édito

Par Jean-Marie Galaud

Dans ce numéro :

- * L'édito
- * Le billet de la Mairie L'agenda 21
- * Les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal
- * Coup de projecteur: Le Compte administratif 2009
- * Dernière minute
- * Les brèves
- * L'agenda
- * Infos pratiques



Depuis notre dernier rendez-vous avec le bulletin municipal, l'année 2010 a égrené ses premiers mois, avec leurs lots de déceptions et de satisfactions.

En mars, le Conseil Municipal a voté le budget. La bonne santé de la trésorerie de la Commune, permet, cette année encore, de ne pas augmenter les taxes communales et de poursuivre nos efforts d'investissement.

L'hiver ayant été rude pour tout le monde et en particulier pour nos voiries, le Conseil Municipal a décidé une opération de point-à-temps pour cet été.

Le diagnostic du Plan d'Aménagement du Bourg a été présenté au Conseil Municipal et l'Agenda 21 est en cours.

Vous espérant toutes et tous en pleine forme, je vous souhaite une bonne lecture de cette édition.

Le Maire
Jean-Marie GALAUD

Le Billet de la Mairie L'agenda 21

Le Conseil Municipal a décidé d'engager la commune dans un processus d'Agenda 21.

L'Agenda 21 est un programme adopté par les gouvernements au niveau des Nations Unies en 1992 au sommet de la terre à Rio. La France est un des pays qui s'est engagé à établir un plan d'actions mondial pour le développement durable du 21ème siècle.

L'Agenda 21 local est un programme d'actions définissant les objectifs et les moyens de mise en place du

développement durable à l'échelle d'une commune.

L'Agenda 21 comprend 3 volets:

Le volet environnemental prend en compte la gestion des rejets, de l'eau, des déchets, de l'espace, de l'énergie, le respect des milieux naturels et du cadre de vie.

Le volet économique prend en compte le développement des réseaux, des services au public, le maintien et le développement du service public, des entreprises, des commerces, de l'artisanat et l'intégration de l'environnement dans les marchés publics.

Le volet social prend en compte la gouvernance et la démocratie participative, l'implication dans le tissu

intercommunal, l'accueil des nouvelles populations, le développement des services à la personne, le maintien d'un lien social et la valorisation de la solidarité et de la vie locale.

Un audit, réalisé par l'association Notre Village a eu lieu sur notre commune, il portait sur 700 critères. La prochaine étape sera la présentation du résultat de cette étude et la création d'un comité de pilotage en réunion publique, ce dernier sera chargé de proposer des actions à conduire.

L'Agenda 21 sera mené en relation étroite avec notre PAB, les deux projets ayant de nombreux sujets de réflexions communes.

Les réunions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 29 janvier 2010

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le 29 janvier 2010, sous la présidence de Monsieur GALAUD Jean-Marie, Maire.

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2010

Taux d'imposition des 3 taxes locales : Taxe d'habitation – Foncier bâti – Foncier non bâti : Le Conseil Municipal prendra sa décision lors de la prochaine réunion, après réception de la notification des bases 2010.

Subventions allouées à divers organismes et associations.

Opérations d'investissement :

Travaux de voirie : V.C. Masmoutiers + C.R. la Côte + V.C. la Forêt + Travaux sur divers chemins communaux

Restauration de bâtiments communaux

Etude P.A.B.

Travaux d'aménagement du cimetière

Achat camion benne

MISSION ATESAT

Le Conseil Municipal décide de renouveler l'ATESAT confiée à la D.D.E., et autorise le maire à signer une convention définissant les diverses missions d'assistance (assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie, étude et assistance à la modernisation et à la mise en accessibilité de la voirie, des aménagements et des espaces publics, etc...)

SYNDICAT DES EAUX DE L'AUVÉZÈRE

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différentes données et analyses du rapport 2008 établi par le S.I.A.E.P. de l'Auvézère sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

ETUDE ASSAINISSEMENT DU BOURG

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour le

choix du bureau d'études qui sera chargé de réaliser une étude ainsi qu'une estimation de prix pour la réalisation des travaux d'assainissement du bourg, et le suivi des travaux.

DEMANDE DE Mr et Mme CHAVANT

Suite à la demande de Mr et Mme CHAVANT de Pierrefiche Haute, concernant d'une part, l'acquisition d'une portion de chemin communal, et d'autre part, la vente à la Commune d'une portion de leur terrain, afin de rectifier l'alignement de la voirie communale et de leur propriété, le Conseil Municipal émet un avis favorable et sollicite le concours de la D.D.E. pour procéder à l'enquête publique réglementaire.



CONSEIL MUNICIPAL : Séance du 19 février 2010

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le 19 février 2010, sous la présidence de Monsieur GALAUD Jean-Marie, Maire.

TAUX D'IMPOSITION 2010 DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal, souhaitant poursuivre son action de ne pas exercer de pression fiscale supplémentaire sur les contribuables, a décidé cette année encore de **ne pas augmenter les taux communaux des 3 taxes locales** (Taxe d'habitation – Foncier bâti – Foncier non bâti).

LOCATION DU RESTAURANT

Suite à la décision de Mr DENIS Jean-François de cesser son activité de restauration, il a vendu son fonds de commerce à Mr Luc DEKETELAERE, qui est venu se présenter en début de séance.

Puis le Conseil Municipal a délibéré sur la location du bâtiment et de la licence IV à Mr DEKETELAERE à compter du 1^{er} avril 2010, autorisant le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les actes chez Me Le Tranouez à Pompadour.

TRAVAUX DIVERS

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux suivants :

Logement du restaurant : Réfection des peintures de la pièce à vivre ; changement d'un vélux ; divers travaux d'entretien,

Taille des arbres du lotissement communal,

Travaux de maçonnerie sur les piles d'entrée au cimetière.

ETUDE DEFENSE INCENDIE

Dans le cadre de la défense incendie des communes, la Communauté de Communes Juillac Loyre Auvézère a fait réaliser par le Bureau d'Etudes « Impact Conseil » une étude par commune afin de définir diverses

solutions de défense incendie (hydrants, citernes, aménagement de plans d'eau).

Après examen des documents remis par l'entreprise (bilan financier, proposition de hiérarchisation des actions, tableau détaillant les divers scénarios proposés), le Conseil Municipal décide d'inclure dans le programme du P.A.B. des travaux de défense incendie du bourg.

ETUDE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE

Dans le cadre du développement durable, le Pays Vézère Auvézère a fait réaliser par le Bureau d'Etudes « Limousin Auvergne Ingénierie » une étude de diagnostic énergétique des bâtiments communaux.

Cette étude, à laquelle Mr Gilles Durhône, conseiller municipal, a pris activement part, a permis de mettre en exergue des solutions d'économie d'énergie ainsi que les travaux éventuels à envisager afin de réduire les consommations d'énergie.

Les réunions du Conseil Municipal

Des travaux d'isolation des bâtiments communaux (Mairie – CAT) sont à prévoir pour le budget 2011.

ASSOCIATION « NOTRE VILLAGE » : PROGRAMME AGENDA 21

Le Conseil Municipal décide de s'engager dans l'élaboration et la mise en place de l'Agenda 21 « Notre Village Terre d'Avenir ».

L'Agenda 21 local est un programme d'actions définissant les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable à l'échelle de la Commune.

P.E.R.

Le Maire présente une synthèse des récents travaux réalisés par le Comité de Pilotage, dans le cadre du

projet conduit par la Communauté de Communes : P.E.R. Pôle d'Excellence Rurale de l'Yssandonnais.

Le P.E.R. englobe les Communes des cantons d'Ayen et Juillac.

L'objectif retenu est de répondre aux besoins de la population dans le domaine des services au public, en fonction des évolutions des territoires, et de valoriser le cadre de vie.

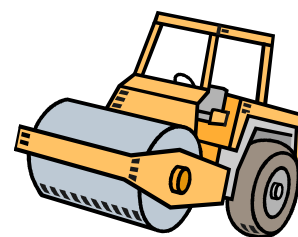
Le Comité de Pilotage a défini un ensemble de projets, pour un coût total HT de 4 373 600 €.

Le dossier complet a été transmis dans les temps à Monsieur le Sous-Préfet.

QUESTIONS DIVERSES

Un courrier a été adressé au Centre Technique Départemental,

concernant l'entretien des routes départementales traversant la commune.



CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 26 mars 2010

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le 26 mars 2010, sous la présidence de Monsieur GALAUD Jean-Marie, Maire, et en présence de Mr MONTEIL, trésorier.

COMPTE DE GESTION 2009 – COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Budget principal + Budget CCAS + Budget Lotissement des Grands Bois : Les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs se rapportant à l'exercice 2009 ont été adoptés à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget primitif 2010, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

Budget principal

Section de fonctionnement
333 545,00 €
Section d'investissement
260 213,00 €

Budget C.C.A.S.

Section de fonctionnement
6 696,85 €

Budget « Lotissement des Grands Bois »

Section de fonctionnement
53 709,15 €

SUBVENTIONS VERSEES A DIVERS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS : Total 5 264 €

Adapeic – ANACR Anciens Combattants Objat – Association APP la Truite Objat – Association Pêche Juillac Mayne Tourmente – Association parents d'élèves de Juillac – PEP Tulle – Coopérative scolaire de Juillac – BCD du RPI Juillac – Croix Rouge Française – Foyer Rural de St-Bonnet-Larivière – Instance de gérontologie de Juillac – JMF Juillac – Mission Locale de l'arrondissement de Brive – Radio Canal Bleu – Radio Pac – Société de Chasse Objat/St-Cyr/St-Bonnet – SPA Brive – Association Notre Village – CAUE Tulle – CAT St-Bonnet-Larivière – UCJ Juillac – Union Sportive du collège Eugène Freyssinet

CONSEIL MUNICIPAL :

Séance du 30 avril 2010

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le 30 avril 2010, sous la présidence de Monsieur GALAUD Jean-Marie, Maire.

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU BOURG

Après consultation, le Conseil

Municipal choisit le Bureau d'Etudes SOCAMA de Tulle, qui sera chargé d'une part, d'établir une estimation des travaux à réaliser, et d'autre part, de suivre les travaux d'assainissement du bourg.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal décide de solliciter diverses subventions afin de réaliser les projets suivants :

Dissimulation des réseaux téléphoni-

ques dans l'ancien lotissement

Achat d'un camion tribenne

Programme de voirie « Mise en sécurité et desserte voirie des Maisons Rouges »

Agenda 21

PARTICIPATION COMMUNALE A U X F R A I S D E SCOLARISATION

Le Conseil Municipal émet un avis

Les réunions du Conseil Municipal

défavorable concernant le paiement des frais de scolarisation hors RPI et refuse de payer la participation demandée par la ville de BRIVE.

VENTES DE CHEMINS PUBLICS

Suite aux demandes présentées par :

Mr et Mme Frédéric BOUYSSOU et Mr Eric GOULMY (Achat portion de chemin public à la Chabroulie),

Mr et Mme Thierry CHAVANT (Achat portion de chemin public à Pierrefiche Haute + Vente terrain à la Commune, pour alignement correct propriété et voirie communale),

une enquête publique a eu lieu du 6 au 21 avril 2010, ne révélant ni opposition ni observation.

Compte tenu du résultat de l'enquête et de l'avis favorable du Commissaire enquêteur Mr Boulanger, le Conseil Municipal :

décide de vendre ces portions de chemins publics, au prix de 1 € le m²,

autorise le maire à établir les actes administratifs,

désigne Mr BAUDIN pour signer les ventes et acquisitions à intervenir.

Les frais de géomètre et d'enregis-

trement seront à la charge des acquéreurs.

DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil Municipal décide d'instaurer :

un droit de préemption renforcé sur les secteurs du bourg (zones U et AU du PLU),

un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux dans le bourg.

Il confie au maire une délégation quant au droit de préemption.

Dernière minute:

Depuis le 8 mai dernier un nouveau restaurateur fait vivre l'Auberge du Mayne. Nous souhaitons bonne chance à Mr Luc Deketelaere pour la réussite de son entreprise.

L'agenda

- Samedi 19 juin: Vide grenier, St Jean et son traditionnel repas à l'Auberge Espagnole.
- Samedi 26 juin: Gala de danse de la troupe de St Bonnet.
- Samedi 4 septembre: Fête des hameaux
- Dernier vendredi du mois: Réunion du Conseil Municipal

Pratique:

Inscription à l'école: 05 55 25 65 69

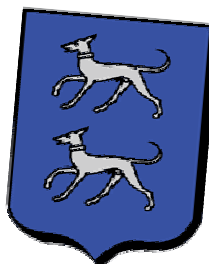
Prendre contact avec la Directrice de l'école de Juillac. Se munir du livret de famille, du carnet de vaccination et éventuellement du certificat de radiation de l'école précédente

Pratique bis:

Des composteurs sont encore disponibles à l'achat auprès du SIRTOM. Prenez contact avec la Mairie

Les Brèves:

- Les travaux de voirie du lotissement des Grands bois se terminent enfin. Nous présentons nos excuses pour le retard lié aux conditions météo. Une inauguration aura lieu dans quelques temps afin de clôturer définitivement ce projet.
- Une étude est en cours à l'échelle du SIRTOM afin de déterminer une nouvelle façon d'établir le coût du ramassage et du traitement des ordures ménagères...
- L'ancien lavoir communal a été remis à jour, il se situe à l'entrée du nouveau lotissement. (Rue du lavoir). Des travaux seront nécessaires afin, non pas d'accueillir à nouveau les lavandières, mais de réaliser un espace paysager « historique » et convivial.
- Saintbonnetlariviere.com: c'est l'adresse du site qui sera mise en ligne en relation avec la Communauté de Communes durant l'été 2010



Conception et réalisation:

Commission communication du
Conseil Municipal

Mai 2010